



République Française

Ville de SAUSSET-LES-PINS

Hôtel de Ville – Place des droits de l'homme – 13960 SAUSSET-LES-PINS – 04 42 44 51 51
www.ville-sausset-les-pins.fr

Envoyé en préfecture le 03/06/2025

Reçu en préfecture le 03/06/2025

Publié le

ID : 013-211301049-20250602-DEL2025_06_08-DE



publié le 03-06-25

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal Séance du 2 juin 2025

Nombre de membres

Afférents : 29

Présents : 21

Qui ont pris au vote : 27

L'an deux mille vingt-cinq et le deux du mois de juin à 19 heures, le Conseil Municipal de la commune de Sausset-les-Pins, s'est réuni à la Salle des Arts et de la Culture, sur la convocation qui lui a été adressée par le Maire, conformément à l'article L 2121-10, du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de Monsieur Maxime MARCHAND, Maire.

Etaient présents à cette assemblée :

Maxime MARCHAND, Maire,

Les adjoints : Mme Marie-Laure WALTHER, M. Jean-Louis LABOURAYRE, Mme Christelle BURRIAT, M. Serge AMBAN, Mme Elisabeth MARAÏNI, Mme Julie SAVI, M. Stéphane DETRAY

Les conseillers municipaux :

M. André MOURGUES, M. Patrice THOMAS, M. Jacques SABATIER, M. Francis GENGOUX, Mme Cécile BONNEAU, M. Pierre-Valentin VERNHES, M. Alain LEVINSPUHL, Mme Mary-Christine BERTRANDY-CAMPANA, Mme. Christine BEAULIEU, Mme Valérie MASSON-RAGUSA, Mme Marjolaine CHATONEY

Excusés, avaient donné procuration :

M. Anthony BICCHIERAI à Mme Christelle BURRIAT

Mme Dominique PIGNATEL à M. Stéphane DETRAY

Mme Valérie WILLEMART à Mme Elisabeth MARAÏNI

Mme Marion NEFF à Mme Marie-Laure WALTHER

M. Etienne HERPIN à M. Alain LEVINSPUHL

M. Philippe GALIZZI à M. Serge AMBAN

Mme Anne-Sophie STERBA à M. Maxime MARCHAND

M. Thomas ARDUIN à M. Jean-Louis LABOURAYRE

Absents :

Mme Julie DESMOULINS

M. Bruno CHAIX

A été nommé secrétaire : M. Pierre-Valentin VERNHES

DELIBERATION N° 2025-06-08

Nomenclature ACTES 7.5

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS A DIFFERENTES ASSOCIATIONS

Le Conseil Municipal,

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 1611-4 et suivants relatifs à l'attribution de subventions,

VU le budget primitif de l'année 2025, adopté en date du 3 avril 2025,

VU les demandes de subventions déposées par les associations locales HM2P, Société de Chasse La Saussetoise, Terra Vivu,

CONSIDÉRANT que les associations concernées contribuent activement à l'animation du territoire, à la cohésion sociale, à la culture, au sport, à l'environnement ou à d'autres domaines d'intérêt général,

CONSIDÉRANT qu'il convient d'encourager et de soutenir financièrement leurs actions,

Et après en avoir délibéré,

APPROUVE d'attribuer les subventions suivantes aux associations ci-dessous listées :

Nom de l'association	Montant alloué (€)
HM2P	600 €
Société de chasse La Saussetoise	1 500 €
TERRA VIVU	600 €

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2025, chapitre 65.

VOTE :

Pour : UNANIMITE

Contre :

Abstention :



Le Maire,
Maxime MARCHAND

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département des Bouches-du-Rhône
Commune de SAUSSET LES PINS

Rapporteur : Anthony BICCHIERAI

DELIBERATION N° 2025-06-08

Objet : Attribution de subventions à différentes associations

NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHESE

La commune a voté lors du dernier conseil municipal du 03 avril 2025, une enveloppe budgétaire d'un montant de 140 000€ pour 66 associations.

Cependant, cette enveloppe n'a pas été intégralement versée.

C'est pourquoi, il est proposé d'attribuer pour l'année 2025 à ces associations, les montants suivants :

- HM2P (Histoire, mémoire, patrimoine Provence) : 600€
- Société de Chasse La Saussetoise : 1 500€
- Terra Vivu : 600€

Il est donc proposé aux membres du conseil municipal d'approuver ces subventions aux associations.